

La PEEP est une Association de parents bénévoles, indépendante de toute affiliation politique, syndicale, ou religieuse

DU LUNDI 06 AU VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

Lycée La Folie St James, Neuilly-sur-Seine

NOS MISSIONS 2025-2026

- **DIALOGUER** avec tous les partenaires (parents, direction, enseignants, personnel) afin d'assurer un climat scolaire serein et performant pour nos enfants.



- **INFORMER** les parents en temps réel et tout au long de l'année en leur transmettant toutes les informations utiles à la vie scolaire de leur enfant via nos Newsletters et grâce à des Webinaires spécial santé.



- **VEILLER** avec l'ensemble des autorités concernées au respect des mesures indispensables pour assurer la sécurité de nos enfants, sans pour autant être anxiogène.



- **ACCOMPAGNER** la direction et l'équipe pédagogique sur le projet d'établissement afin que ce dernier maintienne sa progression vers l'excellence !



- **DONNER** le choix aux parents d'élèves de choisir leur Fédération de Parents d'élèves



POURQUOI VOTER PEEP ?

PARCE QUE :

- **L'intérêt et le bien-être de tous les enfants** sont notre souci permanent.
- **Nous faisons entendre vos VOIX** car nous sommes le lien privilégié entre vous, l'équipe enseignante et le lycée pour vos préoccupations et suggestions.
- **Notre réseau est notre force :**
 - Accès au rectorat et au ministère de l'éducation nationale
 - Au Conseil Départemental du 92
- La PEEP est **la seule** Association de parents d'élèves au lycée siégeant :
 - En **commission d'affectation** (collège ou lycée non affecté)
 - En **commission d'appel** (en cas de redoublement).
 - En **commission des menus** pour la cantine

CONTACT

peep.stjames@gmail.com



PEEP_LAFOLIESAINSTJAMES

VOTE ELECTRONIQUE VIA PRONOTE



Entre le lundi 6 octobre à 9h00 et le vendredi 10 octobre à 15h30, vous êtes appelés à élire vos représentants parents au conseil d'administration du lycée pour cette année scolaire.

Chaque parent est électeur, vous pouvez donc avoir 2 voix par famille pour vous exprimer, (les parents ayant plusieurs enfants au lycée ne votent qu'une fois). Le conseil d'administration est constitué de représentants du personnel du lycée, de parents, d'élèves et de représentants des collectivités territoriales (Conseil Départemental et Mairie).

Les parents d'élèves élus à ce conseil sont membres à part entière de cette instance de concertation et de décision. Ils ont un rôle important et reconnu : ils participent activement aux conseils d'administration, commissions permanentes, conseils de discipline, conseils de classes et autres conseils et commissions qui constituent des outils de pilotage essentiels de l'établissement.

Le vote est 100% électronique et se fera uniquement via PRONOTE !

Vous pouvez voter soit :

- ✓ avec l'application PRONOTE que vous avez téléchargée sur votre portable,
- ✓ avec l'application PRONOTE depuis le portail <https://monlycee.net/> sur votre portable / tablette / ordinateur.

Toutes les voix sont importantes !

1 Parent = 1 vote

2 Parents = 2 votes

**Si vous ou votre conjoint(e) n'avez pas encore vos codes MonLycee.net,
vous pouvez les demander auprès du lycée !**